

Rapatriements : l'administration présente son contre-rapport

MIGRATION La commission Bossuyt se penche sur la politique de retour

► La commission Bossuyt, constituée dans la foulée du scandale des rapatriements de Soudanais, a présenté son rapport intermédiaire.

► Le groupe de travail comprend essentiellement des responsables d'administration.

La commission Bossuyt, chargée par le Premier ministre de l'évaluation de la politique de renvoi de la Belgique, présentait vendredi son rapport intermédiaire. Ou plutôt son contre-rapport intermédiaire. Conclusion après un an de travail : tout va plutôt bien.

Mandatée pour deux ans, la commission avait été créée dans la foulée du scandale des renvois de Soudanais vers leur pays d'origine. Pour rappel, fin 2017, des témoignages rapportés avaient fait état de tortures subies après des rapatriements vers Khartoum. Le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, appelé à faire la part des choses, avait estimé un des témoignages peu crédible mais n'avait su ni confirmer ni infirmer les autres allégations de torture. En revanche, il avait clairement statué que la Belgique avait manqué à son devoir en n'évaluant pas les craintes des Soudanais, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas demander l'asile.

Charles Michel annonçait dans la foulée la création de cette commission d'évaluation de la politique belge en matière de renvoi de personnes en situation illégale. Une victoire pour les ONG et surtout pour le centre fédéral migration, Myria, qui n'a cessé de demander la création d'une commission de contrôle, conformément aux recommandations de la commission Vermeersch, constituée après la mort de Semira Adamu.

Sans Myria, sans la société civile

Victoire de courte durée : ni Myria ni les

représentants de la société civile ne furent invités à la table. Cette nouvelle commission, confiée au magistrat ancien Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides Marc Bossuyt, comprend quasi uniquement des responsables d'administration auxquels s'est joint un représentant de Brussels airlines : l'Office des étrangers, Fedasil, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, inspection générale de la police fédérale... « Une évaluation de l'administration par l'administration », regrette aujourd'hui Amnesty international (lire ci-dessous).

En fait d'évaluation, la commission a pour l'instant demandé aux services concernés par les renvois d'étrangers de recenser les efforts menés pour se conformer aux recommandations des précédentes commissions Vermeersch : améliorer la qualité des procédures d'asile, contrôler l'utilisation de la violence, etc. Ce

que le rapport retranscrit point par point. « Je crois que c'est assez impressionnant, commente, satisfait, Marc Bossuyt. Il manque encore des statistiques complètes que l'on va essayer de fournir dans le rapport final pour donner des explications. L'aspect budgétaire mérite aussi un peu plus de transparence. » Pas de recommandations mais une piste de travail : lutter contre les abus en matière de demandes d'asile multiples, identifiées dans certains cas comme des procédures dilatoires qui encombrant les services administratifs.

« On prétend que la politique de rapatriement est opaque mais c'est tout à fait faux et ce rapport entend le montrer », insiste le président de la commission, reconnaissant une approche plutôt « réactive ». Un des quatre chapitres du rapport intermédiaire répond ainsi point par point aux recommandations transmises par Amnesty international, la seule ONG longuement auditionnée. « Aurait-on établi un meilleur rapport avec les ONG ? Pas sûr. Cela aurait donné un texte différent. Mais les ONG aussi ont fait leurs rapports. Ce

qui compte, au final, c'est l'opinion publique. Aux gens de juger quels sont les arguments les plus convaincants. » ■

LORRAINE KIHL

L'EXPERTE

« Il manque des infos »

Si de nombreuses contributions ont été soumises à la Commission, à son invitation, Amnesty international est la seule ONG à avoir été plus longuement auditionnée. Le rapport intermédiaire répond point par point à chaque recommandation formulée par l'organisation de défense des droits de l'homme. Sarah Goffin est spécialiste migration pour Amnesty international Belgique.

Etes-vous satisfaits des travaux de la commission ?

On apprécie que la commission fournisse des réponses approfondies à nos recommandations, mais on reste pré-

occupés par la composition de cette commission. Pour l'instant, c'est une évaluation de l'administration par l'administration, cela ne va pas. Il faudrait un meilleur dialogue avec les ONG et que Myria soit associé. Marc Bossuyt a expliqué que l'administration avait tout fait pour mettre en œuvre les recommandations de la commission Vermeersch, mais cette dernière proposait de créer une commission de contrôle qui soit permanente et représentative, avec des experts indépendants et des représentants de la société civile. Le président de la commission dit : « Le public n'aura qu'à décider quels arguments sont les meilleurs. » Ce n'est pas acceptable comme réponse.

Vous regrettez ce bras de fer ?

On a l'impression qu'ils sont dans une démarche défensive, mais la méthodologie n'est pas claire. Marc Bossuyt l'a dit lui-même, il manque des informations, notamment en matière de budget et de statistiques, même si quelques données ont été fournies. On doit encore analyser le rapport dans le détail mais il y a quelques points qu'on peut regretter. Le rapport balaie la question des alternatives à la détention en donnant quelques chiffres sur ce qui a été mis en place pour dire que c'est un échec. Mais a-t-on vraiment eu un rapport indépendant sur le sujet ? Qu'est-ce qui a été mis en place pour remédier aux problèmes ? La question des renvois vers l'Afghanistan aussi nous préoccupe. La commission estime que la situation selon les régions est contrastée mais, d'après nos informations, il n'y a aucune zone qui puisse être considérée comme sûre.

L.K.